

## Écoles

# MICHEL BALLION & JEAN DE LA FONTAINE LE BARP

## PROCÈS-VERBAL

### CONSEIL D'ÉCOLE N°1 en date du 08/11/2016.

Ce conseil d'école sera dédié à Mme Capdepont, ancienne directrice de l'école Michel Ballion, décédée récemment.

**PRÉSENTS :** *Enseignants :* Mmes Plawinski (directrice de l'école Michel Ballion), Chancogne, Marie, Swiniarski, Balayé, Desbrosse, Ayral, Trouilh, MM Belou (directeur de l'école d'Haureuils), Boué, Lavie

*Représentants de la mairie :* Mme Laluque (Adjoint commission affaires scolaires et jeunesse), M. Bourvon (Adjoint commission urbanisme, cadre de vie, délégations de service public eau et assainissement)

*Représentants des Parents d'Elèves (FCPE) :* Mmes Caussé, Orsoni, Biotteau, Larget, Blondeau, MM Lansard, Laplace-Treyture, Tavernier

HORAIRE DE DÉBUT DE SÉANCE :

18H00

## 1. Organisation du temps scolaire

► Fusion des deux conseils d'école pour fonctionner comme les années antérieures.

Vote à l'unanimité

► Résultat des élections

Une seule liste s'est présentée, liste proposée par la FCPE. 10 sièges étaient à pourvoir.

*Ecole Michel Ballion* : 344 parents inscrits, 210 votants soit 61 % de participation, 8 sièges pourvus (8 titulaires et 5 suppléants).

*Ecole d'Haureuils* : 87 parents inscrits, 63 votants soit 72 % de participation, 2 sièges pourvus.

► Validation des jours de TAP

Chaque année, il y a alternance sur les différents secteurs de Le Barp : soit lundi/jeudi, soit mardi/vendredi. Cette année, à Michel Ballion et à Haureuils, les TAP se déroulent les lundis et jeudis.

De 14h30 à 16h00 à Michel Ballion – de 14h50 à 16h00 à Haureuils.

► Effectifs rentrée 2016

*Ecole Michel Ballion* : 2 classes de CP à 26 et 25 élèves soit 51 élèves

2 classes de CE1 à 24 élèves chacune soit 48 élèves

1 classe de CE2-CM1 avec 9 CE2 et 16 CM1 soit 25 élèves

3 classes de CM1-CM2 à 26, 27 et 24 élèves soit 77 élèves

dont en tout 44 CM1 et 50 CM2.

*Ecole d'Haureuils* : 11 CE1 et 35 CE2 soit 46 élèves

► Prévisions 2017

*Ecole d'Haureuils* : 45 élèves prévus

*Ecole Michel Ballion* : arrivée de 45 CP pour un départ de 50 CM2 soit une légère baisse.

Il y a un danger de fermeture de classe. Il est plus facile pour la DSDEN de fermer une classe que d'en ouvrir une.

M. Belou demande s'il est possible d'essayer de rééquilibrer les secteurs scolaires sur la commune car les effectifs sur les 10 classes des deux écoles sont équivalents à ceux de l'école Lou Pin Bert qui compte seulement 8 classes.

Les représentants de la mairie répondent que tant que le PLU reste inchangé, les secteurs ne seront pas modifiés non plus. Le prochain vote du PLU se fera en juin 2017.

Il est donc remarqué que la carte scolaire de la DSDEN sera faite avant l'échéance du vote du PLU. Il faut donc s'inquiéter de ce déséquilibre qui semble s'accroître entre les 2 grands secteurs du Barp.

Enfin, étant donné le contexte des élections de 2017, les enseignants indiquent que l'annonce des éventuelles fermetures de classe sera très tardive (en juin) et qu'aucun recours ne sera possible.

Les parents élus souhaitent garder toutes les classes à Michel Ballion pour éviter les classes surchargées.

Il est proposé à la mairie d'anticiper la sortie du PLU car le problème est à incidence immédiate.

Si la mairie ne modifie pas les secteurs scolaires, il est proposé que les parents d'élèves de LPB soient informés que s'ils le souhaitent, ils peuvent demander une dérogation pour pouvoir inscrire leurs enfants sur Michel Ballion même s'ils font partie du secteur de Lou Pin Bert.

► Vote du règlement intérieur

Modification demandée par un parent élu : au 3-2, indiquer que le bus est gratuit entre les deux écoles uniquement pour les élèves domiciliés sur la commune.

Vote à l'unanimité après modification.

Les directeurs indiquent que le règlement sera retravaillé ultérieurement.

## **2. Nouvelles orientations nationales pour la rentrée 2016 :**

► Le LSU : livret scolaire unique du CP à la 3<sup>ème</sup> .

La finalité est d'avoir un livret numérique identique dans toutes les écoles tout au long de l'obligation scolaire. Le livret est national. Il pourra évoluer puisque c'est l'année de la mise en place. Le livret sera transmis tous les trimestres. Il se présentera sous la forme d'une feuille recto-verso.

Sur l'école, le logiciel EDUMOOV était utilisé l'an dernier et sera remplacé par le LSU.

► Les nouveaux programmes et les nouveaux cycles.

Les cycles sont modifiés depuis la rentrée : le cycle 2 comporte les niveaux CP, CE1 et CE2, le cycle 3 les niveaux CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup>.

Cycle 2 : la maîtrise de la langue est au coeur des nouveaux programmes. Les élèves ont donc plus de temps pour acquérir les compétences de fin de cycle.

Cycle 3 : les modifications sont essentiellement en français. Une place plus large est faite à l'oral. En mathématiques, il y a peu de changement mais une place plus importante est donnée à la manipulation, la conceptualisation étant laissée à la classe de 6<sup>ème</sup> du collège.

Une programmation est à réaliser dans chaque équipe d'école au sein de chaque cycle.

## ► Le projet d'école : 2016-2020

Les deux axes du projet sont :

- 1- développer le parcours citoyen de l'élève
- 2- développer le parcours artistique et culturel de l'élève.

Le premier axe se déclinera à partir d'objectifs spécifiques travaillés :

→ responsabiliser l'élève par rapport à son environnement grâce à la gestion collective du matériel de la cour par les élèves de CM2, la participation des CM2 à la piste routière (vélo), le passage du permis piéton par les CE2, le développement du label éco-école et la mise en place d'un jardin médiéval par les CE1 ;

→ mise en place d'une pédagogie coopérative au sein des classes et de l'école grâce à des rencontres sportives (inter-écoles, rencontre de rugby à Salles, USEP), au tutorat, à la mise en place de ceintures ou codes de comportement commun à toutes les classes.

Le second axe se déclinera selon 3 objectifs spécifiques :

→ susciter l'engagement des élèves dans les apprentissages avec la création d'une fresque dans la cour de l'école (sous le préau – accord de la mairie à demander) par toutes les classes de Michel Ballion, des visites culturelles, une collaboration avec la Forêt d'Art Contemporain et le Parc des Landes, la participation aux projets artistiques académiques ; créer un cahier d'art, projet d'écriture si possible à Saint Symphorien.

→ acquérir un vocabulaire spécifique aux disciplines culturelles, la participation aux projets artistiques académiques ;

→ distinguer les grandes catégories de la création artistique.

Liaison maternelle-CP : carnaval, valise pédagogique.

Lien avec le collège : l'échange de service entre enseignants permet aux enfants de se préparer à avoir plusieurs professeurs.

Etablir des rituels pour que les apprentissages soient assimilés plus efficacement.

Plan personnalisé pour le besoin de l'élève (comprend l'intervention du RASED).

Livret avec tous les acteurs pouvant aider à la scolarité d'un élève en difficulté.

Le conseil d'école émet un avis favorable à ce projet d'école.

## **3. Mairie**

Les directeurs remercient la commune pour le renouvellement des photocopieurs. Le parc est géré par un contrat passé par la mairie avec la société RICOH.

► A l'école Michel Ballion, il est nécessaire de sécuriser le préfabriqué : est-il possible de mettre en place des barrières qui ne s'envolent pas ? Les représentants de la mairie informent qu'il a été demandé un devis pour l'enlèvement du préfabriqué. En attendant, les enseignants et les parents d'élèves demandent comme l'année dernière que le préfabriqué soit sécurisé. La mairie indique qu'elle va voir ce qu'elle peut faire.

► A l'école Michel Ballion, il est demandé par l'équipe enseignante s'il est envisageable de poser du linoléum dans les salles 1 à 5 ainsi qu'un faux plafond. Pas d'action prévue par la mairie.

► Il y a toujours des soucis de fuite d'eau récurrente dans certaines classes du bâtiment ancien. La mairie doit venir voir.

► La cantine d'Haureuil a été repeinte mais il reste des problèmes phoniques qui n'ont pas été pris en compte lors de la réfection alors que la salle est très sonore. Pas d'action prévue.

► Il n'y a toujours pas de point d'eau chaude dans la salle des maîtres à Haureuil. M. Belou indique qu'un cumulus est laissé gratuitement par la CDC. Il suffit de l'installer. La mairie le note.

► Budgets :

La mairie garde la même dotation par enfant que l'année précédente. Mais le budget repasse en année civile à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour un côté pratique pour la gestion des budgets communaux. Une réunion à l'initiative de la mairie est prévue avec les directeurs et M. Babin, adjoint aux finances.

► Équipement :

Demande des enseignants d'équiper les classes en TNI (tableau numérique interactif). Les enseignants souhaitent être consultés pour le choix du matériel de façon à ce qu'il corresponde réellement aux besoins des enseignements. M. Boué précise que la DSDEN peut verser une aide financière. Il existe également à l'inspection académique un pôle numérique. La mairie envisage de le proposer au budget 2017 pour équiper Ballion et LPB élémentaire.

Comme indiqué l'année dernière, la salle d'arts visuels à Michel Ballion manque de tables pour pouvoir être utilisée. La mairie répond que ce sera budgétisé sur le budget 2017.

Serait-il envisageable de mettre du gazon synthétique entre les deux cages de foot ? La mairie a demandé un devis pour mettre du gazon synthétique au niveau du préau du nouveau bâtiment (200 à 300 m<sup>2</sup>) car il y a beaucoup de terre rapportée par les élèves à chaque retour en classe. Il semble plus judicieux aux enseignants d'envisager cette pose au niveau du terrain de foot car c'est l'endroit le plus abimé de la cour et de là, surtout, que les élèves rapportent la terre. La mairie va venir faire un métré pour le terrain de foot.

Il faut vérifier les radiateurs à Michel Ballion parce qu'il fait trop chaud dans les 3 classes CM. A tel point que les enseignants ouvrent les fenêtres afin de réguler la température de la classe. La mairie indique qu'elle va venir voir.

► PPMS

Chaque année, 3 exercices d'alerte incendie doivent être effectués dans les écoles ainsi que des exercices de confinement PPMS.

Cette année une nouvelle configuration est prévue dans le processus PPMS avec une possibilité « intrusion » avec le cas où il faut rester confiner et un autre où il faut s'échapper de l'école.

La mairie invite l'école à faire au mieux pour réaliser les exercices lors de la présence du personnel municipal de l'école pour qu'ils bénéficient du retour d'expérience. A la question des parents d'élèves, la mairie indique d'autre part qu'un exercice du PPMS sera réalisé pendant le temps périscolaire.

Nous avons une nouvelle version numérique du PPMS, nous devons la finaliser avec les agents de prévention municipaux.

Les écoles ont reçu du matériel spécifique pour la mise en place du PPMS (valise PPMS) mais il y a quelques manques dans le matériel fourni (ajustement en cours). Comme abordé l'année dernière aux conseils d'école, il faudrait par ailleurs stocker des bouteilles d'eau en vue d'une coupure éventuelle du réseau d'eau. M. Bourvon (mairie) indique qu'il va faire acheter de l'eau qui sera utilisée par le personnel de cantine avant sa date d'expiration pour faire un roulement.

Les différents exercices effectués ont mis en évidence qu'il faut différencier les signaux d'alerte selon le type d'exercice. Peut-être pourrait-on envisager une harmonisation des signaux sur toutes les écoles de la commune ? La réflexion lors du conseil d'école n'a pas permis de se mettre d'accord sur des signaux d'alarmes clairs, efficaces et harmonisés.

► PEDT : la mairie a mis en place le PEDT mais seulement dans le fonctionnement de l'école.

#### **4. Projets pédagogiques :**

► Projet Eco-école avec le partenariat du Parc des Landes et mise en place d'un potager dans l'école.

Les enseignants souhaitent remettre en fonctionnement les jardinières le long des classes. La directrice de Ballion a rendez-vous avec le Directeur Général des Services de la Mairie pour établir ce qui peut être fait pour sa mise en place. Les parents d'élèves indiquent qu'il faut penser à solliciter les parents en leur transmettant la liste des besoins pour ces différents projets.

► Projet classe découverte pour les CM1-CM2

Le projet est en construction. Il est intéressant de pouvoir faire partir toute une classe d'âge (les CM1-CM2) en projet cette année). Les enseignants demandent que le budget loisirs de la mairie soit cumulé sur 2 ans pour obtenir les fonds pour un projet important comme une classe découverte. Les enseignants n'utiliseraient pas l'intégralité du budget et le reliquat serait remis sur l'année suivante. La mairie doit se renseigner afin de savoir sur quelle ligne budgétaire ce serait envisageable.

► Projet en coopération avec la médiathèque.

Les enseignants remercient la médiathèque de leur faire profiter de la venue d'auteurs de BD. Ces auteurs se rendront dans les deux classes de CE1.

#### **Questions des parents d'élèves :**

► Projets scolaires :

Demande d'avoir une visibilité sur les projets de l'école pour éventuellement participer à la mobilisation des parents (trouver des idées pour récolter des fonds, ...). Les enseignants répondent que pour l'instant, ils préfèrent voir avec la mairie ce qui peut être envisagé en terme de budget.

Est-il envisageable de participer à nouveau au cross avec Lou Pin Bert élémentaire afin de créer, en plus du défi sport, un lien entre nos écoles élémentaires ? Réponse enseignants : une rencontre pédagogique est prévue entre les deux équipes.

Dans l'état actuel, c'est un problème de sécurité. Pour le défi sport, l'IEN a donné son accord au dernier moment. M. Belou précise que le projet carnaval peut être fédérateur pour les 2 écoles.

► Sécurité :

- Etat d'urgence : Bilan de la réunion de septembre 2016 avec la représentante de l'éducation nationale + bilan de la visite de Ballion et Haureuils : la conseillère a vu les 5 groupes scolaires après la réunion de septembre pour voir comment adapter leurs recommandations, sachant que cela ne s'applique qu'au temps scolaire sous responsabilité de l'éducation nationale. Bilan des visites : pas de grande recommandation comme la présence obligatoire d'un adulte responsable (directeur d'école ou les autres enseignants) à chaque entrée ou sortie d'école. Toute autre recommandation semble difficile à mettre en œuvre dans les écoles. Pas plus d'information en l'absence de compte-rendu.

Les gendarmes doivent venir à l'école Michel Ballion, en lien aussi avec le PPMS.

- Gestion des entrées/Sorties des Associations pendant les horaires de l'APS de Ballion.

De toutes les associations qui étaient présentes, il ne reste plus que la danse 3 fois par semaine. Il est fait remarquer que l'horaire du mardi à 16h30 semble trop tôt pour une coactivité dans l'APS avec les enfants et les adhérents de l'association. La mairie a fait signer une convention aux associations quant à l'usage des locaux de l'école qui précise qu'ils doivent fermer la porte au bout d'un certain temps (leur laisser le temps d'arriver pour leurs cours).

- Circulation des véhicules dans le cul de sac de Ballion : où en est le travail devant être fait en commission par la mairie évoqué en CE de juin 2016 ? Les parents d'élèves indiquent que, s'il n'est pas mis en place par la mairie de moyen plus efficace pour éviter le passage de véhicules non riverains dans le cul de sac, ils souhaitent que soit officialisée la mise en place de la barrière. La mairie indique qu'elle va voir ce qui peut être fait.

Parking de Ballion : Après avoir évoqué que le changement de côté du parking serait à l'étude dans le dernier conseil d'école de juin 2016, la mairie indique qu'il ne sera pas fait de changement de côté du parking. Un nouveau marquage au sol doit être réalisé ainsi que la mise en place de ralentisseurs.

- Sécurisation du trajet des enfants (piétons ou cyclistes) entre le domicile et l'école + message à l'attention des automobilistes aux abords des écoles (parents et autres). La mairie indique qu'elle fera paraître des encarts dans le bulletin municipal afin de sensibiliser les usagers de la route.

Les parents d'élèves insistent sur une sécurisation du trajet, particulièrement sur les routes principales D5 et D1010 car les automobilistes y roulent à grande vitesse. Est évoqué l'usage de panneaux, radars pédagogiques. La mairie indique qu'elle en a un - pas d'action précise définie.

- Protocole suivi en cas d'incident pendant les temps sous la responsabilité de la mairie (TAP, APS, ALSH, restauration) que la mairie a évoqué en CE de juin 2016 ? La mairie indique qu'elle a mis en place un protocole pour les agents municipaux.

► Travaux/Matériel :

Absence de sonnette au portail d'Haureuils. Pas d'action précise indiquée par la mairie. Il est évoqué l'usage d'une cloche ...

► APS, ALSH et TAP :

- Bilan de fréquentation des APS, ALSH et TAP. Pb de places ? Nombre d'enfants sur

liste d'attente ? Comment la mairie propose-t-elle de régler les problèmes de manque

de places les jours où des sorties sont programmées (ALSH) ?

Les activités TAP, APS et ALSH sont gérées par Mme Savigny qui est absente. Mme Laluque ne souhaite pas s'exprimer trop précisément à sa place.

Pour l'ALSH, il s'agit de temps extrascolaire, donc ce n'est pas à aborder en conseil d'école.

En ce qui concerne l'APS et les TAP qui sont des temps périscolaires, la mairie indique qu'il n'y a pas d'enfant sur liste d'attente.

► Restauration scolaire :

- Demande des représentants des parents d'élèves de participer à un repas dans les restaurations scolaires Ballion et Haureuils.

Mme Laluque indique que cela ne pose aucune difficulté. Les parents d'élèves doivent informer la mairie de la date choisie. Des représentants de la mairie accompagneront les parents d'élèves qui ne devront pas être plus de 3.

Les parents soulignent qu'il y a un problème de fluidité pendant le pointage pour le passage à la cantine à Michel Ballion + un problème de temps. Une réflexion est à mener pour l'améliorer. Pas d'action précise définie.

Le prochain conseil d'école se tiendra à l'école Michel Ballion le jeudi 16 mars à 18h.

HORAIRE DE FIN DE SÉANCE :

20H30

Signature du Directeur/de la Directrice

Signature du Secrétaire

Président de séance :

de la séance :

Mme Plawinski

Mme Chancogne

M. Belou

Mme Orsoni